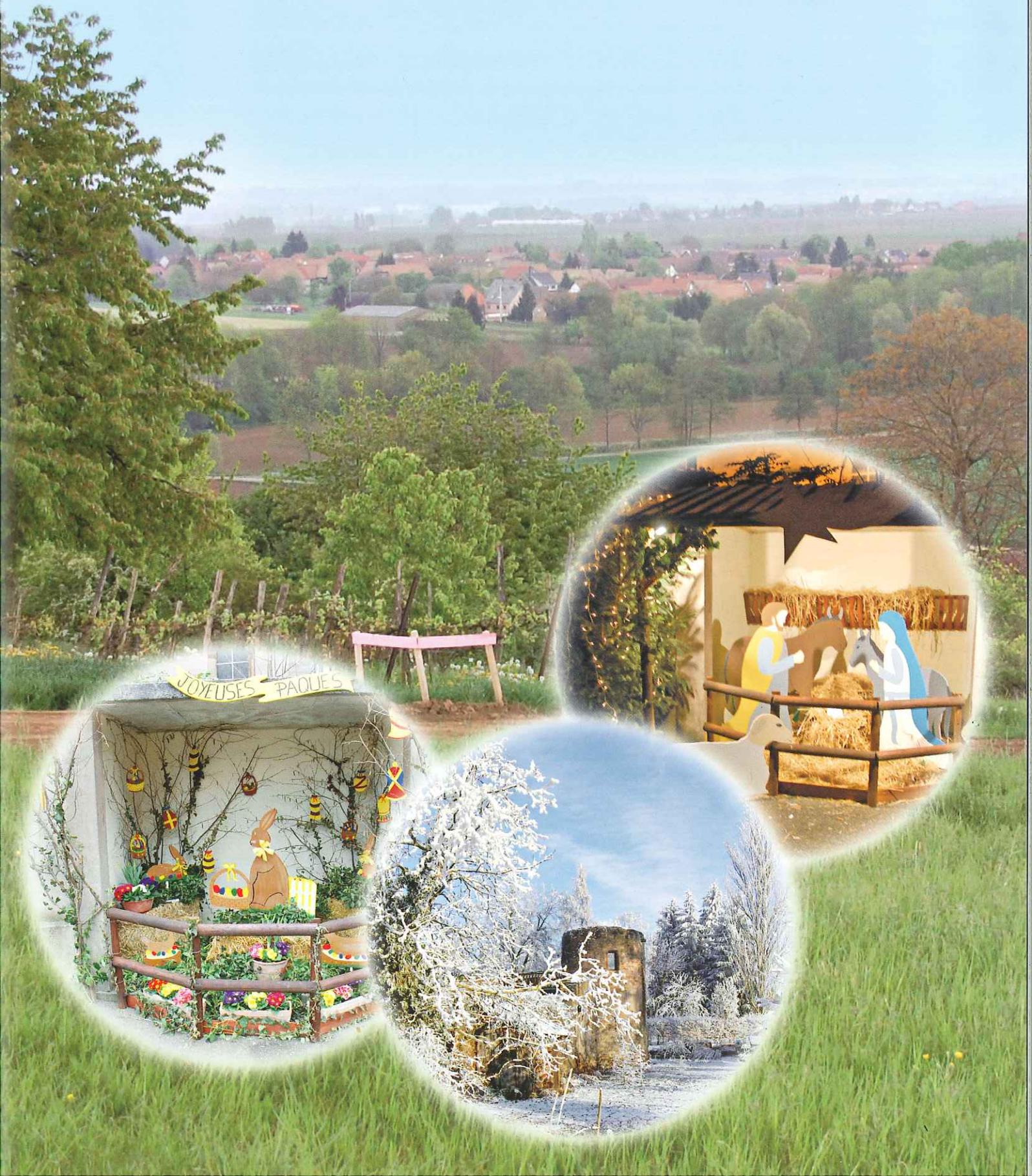


# Mittelhausen



# Sommaire

## Renseignements utiles

### • Mairie :

Tél. / 03 88 51 27 11

e-mail :

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet :

www.mittelhausen.payszorn.com

### • Permanences :

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Le bureau de la mairie ne reçoit que les personnes qui viennent pendant les permanences, sauf en cas d'urgence (décès...) ou sur rendez-vous.

### ■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

### ■ Gérard SIMON

1<sup>er</sup> adjoint 03 88 51 20 94

### ■ Daniel FLICK

2<sup>e</sup> adjoint 03 88 51 22 00

Le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année.

## Numéros utiles

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Urgence Européenne	112
Dépannage électricité	03.88.18.74.00
Syndicat des eaux de l'Assainissement	03.88.91.53.23
Sapeurs-pompiers secteur de Mittelhausen Flick Guillaume	03.88.51.23.21

## Recensement

Le dernier recensement de la population 2010 a donné les résultats suivants: 557 habitants pour 226 logements.

- 3 >> Le mot du maire
- 4 >> Gestion communale
- 5 >> Délibérations
- 6 >> In memoriam Albert Colin
- 7 >> Réalisations
- 9 >> Bibliothèque municipale
- 10 >> Association foncière
- 11 >> À recommander
- 12 >> Coup de projecteur
- 14 >> Une page d'histoire
- 15 >> Vie paroissiale
- 16 >> Vie associative
- 21 >> Vie scolaire
- 22 >> Environnement
- 24 >> Informations pratiques
- 26 >> État civil
- 27 >> Calendrier des manifestations 2011



Directeur de la publication : Mireille Goehry. Comité de rédaction : Nicole Arbogast, Dany Flick, Michèle Magnier, Gérard Simon. Crédit photos : M. Goehry, Arc en Ciel, Chœur Mille et une Notes, document remis. Impression : Valblor

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration et à la confection du présent bulletin.

En cette période de fin d'année, la nature s'est bien rappelée à notre souvenir, tout comme d'ailleurs déjà au courant de cette année 2010. Pris dans le tourbillon de nos projets de développement et d'une course effrénée vers une soi-disante amélioration de nos conditions de vie, nous oublions trop souvent que nous ne sommes que des invités sur cette planète terre, que nous devons gérer au mieux pour la préserver et la transmettre intacte aux générations futures.

Nous avons tous entendu parler de réchauffement climatique et nous nous interrogeons alors que l'hiver s'est installé chez nous avec des records de neige comme il n'y en avait plus dans les dernières décennies. Seuls les anciens se souviennent de ces hivers où la vie tournait un peu au ralenti et où chacun respectait dame nature. Aujourd'hui, les moindres centimètres de neige dans nos rues nous paralysent et relancent de grands débats quant à des plans hivernaux de déneigement et de salage que chaque commune doit mettre en place pour le confort et la sécurité de ses citoyens. Alors qu'une once de solidarité et un peu de bon sens de la part de chacun permettraient de gérer au mieux ces situations exceptionnelles.

Ce dérèglement climatique, conséquence d'un réchauffement de l'atmosphère, nous touche tous à divers échelons. Souvenons-nous des orages de printemps avec leurs pluies torrentielles, qui ont causé de nombreuses coulées d'eaux boueuses dans les villages environnants et même sur notre commune dans le secteur du Gressweg. À l'avenir, nous devons tenir compte de ces phénomènes exceptionnels dans l'ensemble de nos projets de développement et d'urbanisation. Il nous faudra travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés, seule manière d'arriver à limiter les

dégâts et d'essayer de prévenir des situations nouvelles auxquelles nous serons certainement confrontés.

Cette année 2010 a également été marquée par les différents chantiers entrepris sur notre commune : rénovation de la rue Albert Schweitzer, réalisation du nouveau réseau de chemins ruraux et d'exploitations dans le cadre des travaux connexes du remembrement, travaux de végétalisation au titre des mesures compensatoires du remembrement. Autre fait marquant : la signature du Contrat de Territoire du Pays de la Zorn avec le Conseil Général, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et les 26 communes adhérentes définissant les divers projets d'investissement pour la période 2010 à 2015, nous garantissant les aides du Conseil général.

Alors que le contexte économique reste perturbé, que le chômage fait partie du quotidien de nombreux citoyens, que notre société a besoin de trouver de nouveaux repères je voudrais vous dire combien il est important pour notre commune que les responsables et les habitants oeuvrent ensemble. Cette entraide, cette solidarité, et ces amitiés qui peuvent ainsi naître sont des moteurs pour nous tous et ne peuvent être que bénéfiques dans les relations que nous avons les uns avec les autres et nous procurerons plaisir à évoluer à Mittelhausen.

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une année 2011 sereine, épanouissante, pleine de réussite et de joie.

Mireille Goehry

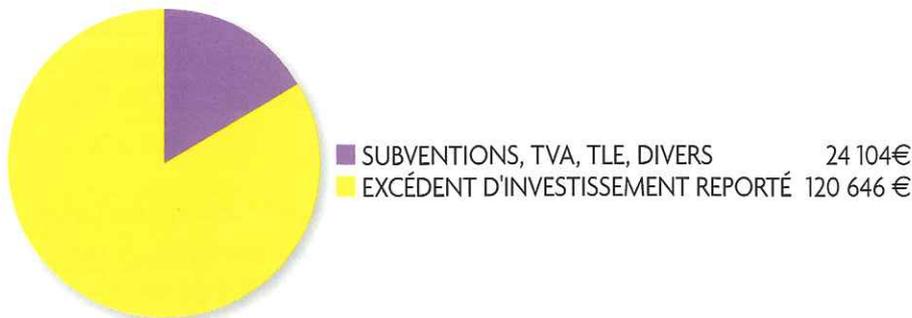
*Alles Guete ze dem neje Johr  
Bonne Année 2011*

## Section d'investissement 2009

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2009  
62 274 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2009  
144 750 €



**Résultat de clôture  
de la section  
d'investissement**

Dépenses	62 274 €
Recettes	144 750 €
Excédent	82 476 €

## Section de fonctionnement 2009

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009  
164 368 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009  
1 011 441 €



**Résultat de clôture  
de la section  
de fonctionnement**

Dépenses	164 368 €
Recettes	1 011 441 €
Excédent	847 073 €

**Balance générale 2009**

Total  
des dépenses **226 642 €**

Total  
des recettes **1 156 191 €**

Excédent  
global  
des comptes  
au 31.12.2009 **929 549 €**

## Séance du 25 janvier 2010

1. Attribution des travaux rue Albert Schweitzer à l'entreprise ADAM pour 118 592,22 € TTC,
2. Approbation du contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de la Zorn
3. Révision du loyer de la chasse pour la période du 2/2/2010 au 01/2/2011: Tarif annuel 3000 €.
4. Subvention exceptionnelle pour Haïti: 1000 € (Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine UEPAL)

## Séance du 29 mars 2010

1. Renouvellement du bureau de l'association foncière (Titulaires: Flick Daniel; Kaercher Gérard et Simon Gérard – Suppléants: Schneider Marcel, Colin Eric
2. Mise en œuvre de la télétransmission et gestionnaires des certificats au sein d'une collectivité
3. Taxe municipale sur les ventes d'énergie électrique: le taux passe de 3 à 5 % à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010
4. Maintien de la redevance d'assainissement :
  - Part fixe: 50 €/abonné/an
  - Part variable: 1,09 € m<sup>3</sup>

### 5. Comptes administratifs 2009

#### **Budget assainissement :**

Excédent de fonctionnement: 156 730,10 €

Excédent d'investissement: 18 787,25 €

#### **Budget communal :**

Excédent de fonctionnement : 847 072,75 €

Excédent d'investissement : 82 476,52 €

### 6. Approbation des comptes de gestion 2009

### 7. Budgets primitifs 2010

#### **Assainissement :**

Dépenses et recettes de fonctionnement du budget assainissement: 362 630 €

Dépenses et recettes d'investissement du budget assainissement: 51 157 €

#### **Communal :**

Dépenses et recettes de fonctionnement: 1 060 272 €

Dépenses d'investissement: 984 793 €

Recettes d'investissement: 984 793 € + 88 000 € de restes à réaliser

### 8. Maintien des taux d'imposition

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	6.90
Foncier bâti	8.06
Foncier non bâti	34.57
Taxe professionnelle	9.00

### 9. Prise en charge de partitions en musique d'un montant maximum de 350 €

10. L'étude d'aménagement de l'entrée sud du village jusqu'au croisement rue Aulach a été confiée à ABE Concept pour 2000 € HT soit 2392 € TTC

## Séance du 10 mai 2010

1. Modification de la délibération relative au taux d'imposition: changement d'intitulé «taux relais» et non taxe professionnelle
2. Application des dispositions de l'article 44 de la loi de finances pour 2010 pour le versement anticipé de la TVA relatifs aux travaux réalisés en 2009
3. Etude d'aménagement de toute la traverse de Mittelhausen: étude complémentaire pour 3600 € HT. Cette délibération annule celle prise le 29/3/2010.
4. SCOTERS: projet de territoire de notre intercommunalité
5. Gestion du personnel: création de postes et modification de l'intitulé d'un poste d'ATSEM

## Séance du 5 juillet 2010

1. Acquisition à titre gratuit d'une parcelle appartenant à M. et Mme LOHR afin qu'Electricité de Strasbourg puisse mettre en place un poste de transformation (Section 1 parcelle 280/15: 0,21 ares.
2. Vente de terrain au profit du SDEA pour permettre l'implantation d'une station relais (station de pompage intermédiaire): section 19 parcelle 2/93 d'une superficie de 6,93 ares à raison de 800 € l'are soit 5544 €
3. Acquisition de terrains pour élargir la voirie

#### Rue des artisans:

Terrain appartenant à KNECHT Marjorie & MINIER Fabien domiciliés au 6c rue du Gressweg à Mittelhausen.

#### Rue Schweitzer: (dans le cadre de la rénovation de la voirie)

1. Terrain appartenant à M. et Mme LUTZ Christophe, 22 rue de l'école à Schaffhouse/Zorn.

2. Terrain appartenant à M. GROSSKOST Jean-Jacques domicilié à Mittelhausen au 4 rue Schweitzer.

#### Rue des Hirondelles:

Terrains appartenant à la Sarl Mehl, 32 rue principale à Schiltigheim.

Approbation du projet d'élargissement de la rue des hirondelles: coin biaisé à l'entrée et voirie de 7 m de large.

4. Le conseil demande la fermeture définitive de la décharge du Rohrbach
5. Gestion du personnel: Modification de la durée hebdomadaire de service du poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe qui passe de 32h30 à 31h00 étant donné que suite à la rentrée 2008, le ministère de l'éducation nationale a supprimé les cours du samedi matin pour tous les élèves du primaire.

6. Admission en non valeur: service de l'assainissement d'un montant de 5566,88 € relatif au non paiement par JH Immobilier de la participation de raccordement.

### Séance du 27 septembre 2010

1. Convention avec le Sivu de Brumath pour le traitement des eaux usées: Régularisation de la reconduction de la convention avec le SIVU au titre et années 2008 et 2009 et prorogation de la convention pour l'année 2010 avec tacite reconduction d'année en année avec possibilité de résiliation pour l'une ou l'autre partie dans un délai de 3 mois avant l'échéance.
2. Le Conseil prend acte de l'arrêté préfectoral du 18/8/2010 relatif aux aménagements hydrauliques nécessaires à la construction d'un viaduc dans le cadre de la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne entre Zilling et Eckwersheim.
3. Déclassement de 2 chemins ruraux au lieu-dit Muelbrueckel qui fera l'objet d'une enquête publique à la fin du remembrement
4. Informations sur la mise en place de la redevance incitative «Ordures ménagères» de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

### Séance du 20 décembre 2010

1. Subvention d'un montant de 432 € (16 € par élève) au titre d'une participation exceptionnelle au transport dans le cadre d'une semaine Classe de Cirque à Strasbourg du 10 au 14 janvier 2011 pour les 27 élèves des classes de CP au CM2 de Mittelhausen. Avec rappel du principe de subvention uniquement pour les enfants scolarisés dans le RPI de Mittelhausen-Hohatzenheim et les classes de ski des élèves de 5<sup>e</sup> du collège de Hochfelden.
2. Approbation du rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix de l'eau potable, du SDEA de Hochfelden.
3. Projet d'élargissement de la rue des Vergers et rue des Roses afin de faciliter la circulation des divers usagers et l'accès aux propriétés.
4. Maintien du loyer annuel de la chasse à 3000 € jusqu'à la fin de la convention avec l'Association des Chasseurs de la vallée de Steinbach.
5. Principe de coopération avec les communes voisines dans le cadre de l'acquisition de gros matériel technique.
6. Convention avec l'ASLM pour la mise à disposition de la salle de motricité pour les cours de gymnastique le mardi soir pendant les mois de décembre à mars pour un forfait de 120 €.

## IN MEMORIAM Albert Colin

Albert Colin nous a quittés le 29 novembre à l'âge de 94 ans. Né à Labroque le 20 mars 1916, Albert Colin a fait des études d'agriculture à Rouffach. En août 1941, il se marie avec Georgette Hornecker, originaire de Mittelhausen, avec qui il aura deux enfants: Georges et Anne-Marie.

Il a pris en main l'exploitation agricole familiale pour la développer et innover dans des cultures nouvelles, tel le persil et le poireau. Il fut une aide précieuse pour son fils dans la reconversion de l'exploitation traditionnelle en entreprise de culture et de séchage de plantes aromatiques.

Il a eu le bonheur de fêter en 2001 avec son épouse les noces de diamant, et a pu profiter ces dernières années de ses quatre petits-enfants et de ses 7 arrière-petits-enfants.

Mais sa vraie passion, c'était la politique. Entré au Conseil Municipal en 1953 où il a siégé jusqu'en 1989, il fut Maire de 1959 à 1977 et Conseiller général du canton de Hochfelden de 1964 à 1982.

Albert Colin a également été président de la Coopérative des HLM, fondateur et président du Sivom de Hochfelden, président des planteurs de Houblon indépendants ainsi que de la CMDP de Mittelhausen, membre fondateur et président du Club des Aînés ruraux. Il était titulaire de nombreuses décorations: Officier du Mérite agricole et des Palmes académiques, il avait aussi été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite, Maire honoraire et médaillé d'or régional, départemental et communal.

Pionnier dans bien des domaines, il a su innover et se lancer dans des projets d'avenir, avec toujours une longueur d'avance. C'est grâce à lui, entre autre que notre commune a accueilli la première cueilleuse mécanique de houblon en Alsace en 1957.

Homme de conviction, sincère et franc, il a bataillé ferme pour nombre d'autres idées, toujours au service de ses concitoyens: le réseau d'assainissement au début des années 1960, l'aménagement des rues et des trottoirs, puis au niveau du canton, le collège de Hochfelden, la piscine et le grand chantier autoroutier, pour n'en citer que quelques-uns.

Après s'être retiré de la vie publique, il a gardé ce côté ouvert et sympathique qui le faisait aller à la rencontre de tous ses concitoyens, aussi longtemps que sa santé le lui permettait.

C'est avec reconnaissance que nous nous souviendrons de lui, de son généreux engagement au service de la cause publique, qui a fortement marqué notre territoire.

## La rue Albert Schweitzer a fait peau neuve

Renouvellement du réseau d'assainissement, mise en souterrain du réseau téléphonique et de l'éclairage public, nouveaux lampadaires à faible consommation énergétique, élargissement du trottoir, stationnement organisé, élargissement de la voirie et rigole centrale en partie arrière, réfection de la couche de roulement de la voirie: un chantier qui a duré près de 4 mois au courant du premier semestre 2010, réalisé par l'entreprise Adam de Bouxwiller qui a obtenu le marché dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, sous l'œil avisé du maître d'œuvre Fabrice Meyer du cabinet N2I d'Ingwiller.

### Coûts de l'opération

Maîtrise d'œuvre	8 389,38 €
Plan topographique	358,68 €
Inspection caméra réseaux assainissement	978,33 €
DNA Publications	816,25 €
Reproduction dossier marché public	56,95 €
Travaux de voirie et assainissement	101 762,02 €
Enrobés	10 764,00 €
Eclairage public	7 176,00 €
Enfouissement du réseau téléphonique	3 421,76 €
<b>Total dépenses</b>	<b>133 723,37 €</b>

Subvention Conseil général	24 143,04 €
<b>Reste à la charge de la Commune</b>	<b>109 580,33 €</b>



*Pour la sécurité de tous et tout particulièrement pour faciliter la circulation piétonne, les conseillers municipaux ont mis la main au pinceau pour remettre en état les passages piétons et le marquage des places de stationnement dans la rue principale.*



*Après le fleurissement des bacs à fleurs au printemps, la commission fleurissement et embellissement a planté pensées, callunas, chrysanthèmes dans les différents bacs implantés le long des axes principaux. Merci à tous ceux qui les entretiennent et les arrosent régulièrement.*

Dans le cadre du plan hivernal, des bacs à sel ont été mis en place dans les rues nécessitant un traitement prioritaire en raison du dénivelé. Il est rappelé aux riverains d'utiliser ce sel uniquement pour la voie publique.

Suite aux fortes chutes de neige, l'adjoint Gérard Simon et le conseiller municipal Jean-Georges Goehry ont, à plusieurs reprises, dégagé au mieux les rues de la commune, afin de rendre la circulation plus facile. Néanmoins, dans les rues étroites, ce travail a été rendu plus difficile en raison des voitures stationnées sur la voie publique. Il est donc recommandé aux riverains de garer leur voiture dans leur propriété, afin de faciliter les opérations de déneigement.

De plus il est rappelé qu'en cas de chutes de neige, chaque riverain a obligation de dégager son trottoir ou la chaussée et de sabler, si possible, les



éventuelles plaques de verglas. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée. Merci de votre compréhension et de votre coopération dans ces situations exceptionnelles, où la neige et le verglas perturbent le quotidien de tous.

## www.mittelhausen.payszorn.com

le nouveau site Internet de la commune !

Vous cherchez un renseignement concernant votre projet de construction, vous souhaitez contacter une association locale ou connaître les différentes manifestations, vous recherchez les horaires d'ouverture de la déchetterie, vous avez besoin d'un renseignement administratif,

Tapez [www.mittelhausen.payszorn.com](http://www.mittelhausen.payszorn.com)

Et laissez-vous guider par les menus déroulants qui vous feront découvrir presque tout ce que vous voulez savoir sur Mittelhausen. Le site est régulièrement mis à jour, selon les informations dont la Mairie dispose. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à [mairie.mittelhausen@payszorn.com](mailto:mairie.mittelhausen@payszorn.com), afin que nous puissions améliorer notre site.

Communauté de Communes Pays de la Zorn

Commune de Mittelhausen

Les services municipaux | Le conseil municipal | Urbanisme - Environnement | Vie associative, sportive et économique | Découvrir le village

Infos pratiques

Accueil

**Fermeture de la mairie**  
Le bureau de la mairie sera fermé du 23 décembre 2010 au 31 décembre 2010. Nous espérons que le Père Noël vous gâtera et vous présentons d'ores et déjà tous nos vœux de Bonheur et de Santé pour 2011.

**Inscription sur les listes électorales**  
Une permanence exceptionnelle aura lieu le Vendredi 31 décembre 2010 de 10h à 12h. Merci de vous munir :  
- d'une pièce d'identité en cours de validité et  
- d'un justificatif de domicile établi au nom de la personne  
du formulaire à remplir : [Formulaire cerfa français\\_élection - PDF \(56,16 Ko\)](#)

**08 janv 2011 Collecte des vieux sapins**  
La commune organise comme chaque année, la collecte des vieux sapins de Noël. Merci de les déposer devant votre propriété avant 9h00, le samedi 8 janvier 2011.

**16 janv 2011 Fête des aînés**  
La municipalité a le plaisir d'inviter très cordialement les personnes de 65 ans et plus à la traditionnelle rencontre annuelle qui se déroulera le dimanche 16 janvier 2011 à la salle des fêtes.

**29 janv 2011 Journée vergers**  
Dans le cadre de son engagement pour des actions concrètes de protection de l'environnement, l'association Arc en Ciel organise tout au long de l'année des Journées vergers :  
- le 29 janvier 2011 : Taille des arbres fruitier, plantations, débroussaillage,

## Lecture pour petits et grands

Accès à la lecture pour tous, animations pour les enfants, participation aux animations du village et du territoire, voilà les principales activités que la Bibliothèque municipale a mis en place cette année 2010.

Kamishibai proposée par Claudine, participation à la grande fête des jeux où la bibliothèque a proposé des moments de contes aux enfants, présence à la 1<sup>ère</sup> fête des Associations organisée par l'AIPZ (Association Intercommunale du Pays de la Zorn), 4 permanences hebdomadaires, renouvellement du stock de livres en partenariat avec la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, classement, nettoyage, codification et enregistrement informatique... voilà de quoi tenir en haleine l'équipe des bénévoles tout au long de l'année.

Les bibliothécaires bénévoles Anne-Marie, Chantal, Claudine, Corinne, Michèle M. et Michèle S., Mireille et Rita vous attendent pour vous conseiller dans votre choix de lecture. lors des permanences :

Lundi de 16h à 18h  
Mercredi de 16h à 18h  
Samedi de 10h à 12h

La nocturne du vendredi soir reprendra à partir du mois d'avril de 19h30 à 20h30.

Bibliothèque municipale, Espace Christophe Guillaume Koch, rue du Château –  
Tél 03 88 51 43 84 (aux heures d'ouverture) –  
Contact : [bibliomittelhausen@voila.fr](mailto:bibliomittelhausen@voila.fr)

En raison des fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée jusqu'au 4 janvier et vous accueillera à partir du mercredi 5 janvier 2011.

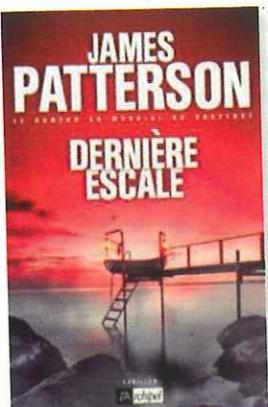
Une poignée d'enfants s'est retrouvée à la bibliothèque le mercredi 13 janvier autour d'un kamishibai. En ce début d'année, le froid de l'hiver en a peut-être découragé certains. Pourtant avec le tapis de neige à l'extérieur, le décor était naturellement planté pour raconter la légende du sapin, Petit Noël deviendra grand, la légende de Balthazar. Pendant près d'une heure, les enfants étaient attentifs aux histoires racontées par Claudine et ébahis au vue des images qui défilaient doucement devant leurs yeux et les emportaient dans leurs rêves. Pour terminer, l'histoire du doudou tombé du ciel a levé tous les secrets sur la fabrication des doudous.



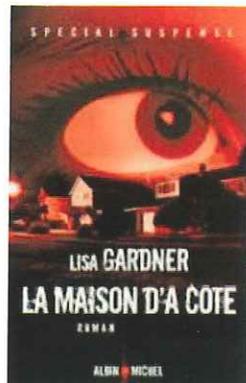
Créée à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, la 1<sup>ère</sup> fête des Associations a eu lieu à Schwindratzheim le 1<sup>er</sup> week-end de septembre. Les différentes bibliothèques du territoire se sont regroupées pour présenter au public fort nombreux les activités que propose chaque bibliothèque en plus d'une sélection de livres, de romans et de documentaires. Une nouvelle façon d'aller vers le public et de faire découvrir la lecture à plus d'un citoyen de notre canton.

## Nouveautés!

### Des livres à lire...

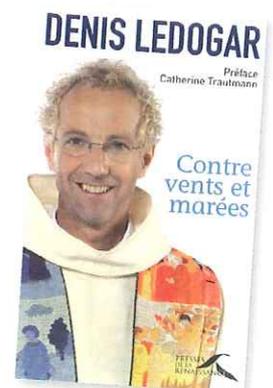


**Dernière escale**  
de James Patterson  
Une mère, ses trois enfants, un beau-père détesté, un yacht de rêve et une croisière qui vire au cauchemar. De quoi vous tenir en haleine jusqu'au bout.



**La maison d'à côté**  
de Lisa Gardner  
Autopsie d'une famille au-dessus de tout soupçon : un couple de rêve, une fille adorable, une magnifique maison, et quelques secrets... inavouables. Du suspense jusqu'à la dernière page.

**Contre vents et marées**  
de Denis Ledogar  
Après 25 années de service auprès des malades et des mourants, Denis Ledogar témoigne de ce qui fait mal : la douleur engendrée par la maladie et la mort, l'avenir des jeunes...



## Travaux connexes de remembrement

Dans le cadre des travaux connexes de remembrement, le réseau des chemins ruraux et des chemins d'exploitation a été refait, conformément au cahier de charges établi avec Réseau Ferré de France et la Commission communale d'Aménagement foncier. Le chantier a été attribué par appel d'offres à l'entreprise Adam de Bouxwiller. Le réseau a été revu en détail et les chemins adaptés aux besoins du nouveau parcellaire. Création de nouveaux chemins, suppression d'anciens chemins, décaissement, empierrement, ensemencement, pose d'enrobés et de panneaux de signalisation, ont ponctué de février à mars le ban communal. **Coût total du chantier: 301 591 €** pris en charge par Réseau Ferré de France.

2<sup>e</sup> étape qui sera réalisée lorsque la météo le permettra: travaux de végétalisation au titre des mesures compensatoires aux travaux connexes de remembrement. Sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF, l'entreprise Wadel de Ueberstrass mettra en place un certain nombre d'arbres, d'arbustes et de haies qui devront compenser la perte végétale liée aux travaux de la future Ligne à grande vitesse. **Coût total du chantier: 14 467 €** subventionné en totalité par le Conseil général. Dans ce

cadre, un certain nombre de particuliers ont déjà pu bénéficier d'une subvention généreuse pour l'achat d'arbres à hautes tiges implantés sur leurs parcelles remembrées.

Dernière étape à réaliser lorsque le remembrement sera définitivement clôturé: la création d'un fossé dans le cadre de travaux hydrauliques, au lieu-dit Gasse matt afin d'assécher les diverses parcelles. **Coût du chantier: 2 970 €**

Bien entendu, la seconde phase de chemins à créer le long de la ligne du TGV ne pourra se faire que lorsque les travaux seront achevés et que le TGV traversera notre ban communal.



### O jé, dé Ordinateurs

Navel, Kelte, Glattis un Schnee  
 Un én de Garage ken Schneepneus méh  
 Do hélfte ken Mail, ken Wanadoo, ken Facebook  
 Was mer do brucht, ésch a gueti Schnee-Ruk  
 A so réchdis usrétsch Watter...  
 Ja usrétsche, do kann éch a Gschicht,  
 un dés ésch wöhr  
 Dés ésch bassert ém e Dorf, fér a por Johr  
 As hed géheise alli wie fremdgeh'n muen's ém  
 Pforrer bichte  
 Der fegebt un macht widerch ken Gschichte  
 Nume dés fremdgeh'n duet si derort femére  
 Dass de Pforrer sèd : éch kon dés Wort némi hére  
 Ar schlèd for, dés fremdgeh'n én usrétche  
 umzenanne  
 Un so heds geklapt bés dass de Pforrer d'Retraite  
 hed meun name  
 Awer no ésch ar noch zersched zuem Maire  
 un hed em gèsèd

Ar soll ém frésche Pforrer seuje um was dass  
 és méd dem usrétsche gehd  
 Doch de Maire mues sie méd andere Sache  
 rumschleuje  
 Un fégést ém neue Pforrer dé Combine ze seuje  
 As word Winter un am a schéne Morje  
 Kommt de frésch Pforrer uf d' Mairie un sèd  
 ich hob Sorje  
 Herr Maire, ér muen unbedéngt d'Kérich-Gass  
 streuje  
 Waje d'Litt rédsche alli us, heuptsachli Freuje  
 No hed de Maire ganz schrekli meun lache  
 Un sèd zuem Pforrer ar soll si ken Sorje mache  
 No sèd de Pforrer : Was, ér lache noch,  
 dés ésch de beschd  
 Euri Freu ésch è schon a poor mohl usgerétschd.  
 Un wie éch numme dés bassert ? Ech sè nix !!  
 Welle n'ers wésse ? CLIQUEZ WIKILEAKS !

GSM



## ■ Le Spa de l'Étoile

L'Hôtel Restaurant «À l'Étoile» s'est agrandi. Retrouvez dans son annexe rue du Gressweg, 6 chambres équipées tout confort, accès handicapé, salle de séminaires, et découvrez pour le bien-être personnel son espace wellness, avec bassin/spa, sauna, hammam, et douche sensorielle.

Hôtel Restaurant à l'Étoile  
 Jacques et Chantal BRUCKMANN  
 12 Rue Hey 67170 MITTELHAUSEN  
 Tél : 03 88 51 28 44 - Fax. 03 88 51 24 79  
[hotelrestaurant.etoile@wanadoo.fr](mailto:hotelrestaurant.etoile@wanadoo.fr)  
 Site internet : [www.hotel-etoile.net](http://www.hotel-etoile.net)



## ■ Gîte de tourisme

Antoine et Monique Lohr vous accueillent dans leur gîte rue du Gressweg. Aménagé dans une ancienne grange, ce gîte peut accueillir jusqu'à 6 personnes + 4 enfants et offre tout confort dans un esprit authentique et écologique.

Meublé de tourisme: Antoine LOHR  
 1, rue du Gressweg 67170 MITTELHAUSEN  
 Tél. 03 88 51 21 87 - Pour une visite virtuelle :  
<http://www.photolys.org/la-vitrine-la-cle-des-champs.html>



## ■ Maison de la Beauté – Institut de Mittelhausen

Roselyne DA SILVA LEITE vous accueille dans son institut de beauté rue Aulach, sur rendez-vous le mercredi et le samedi. Laissez-vous tenter par son large choix de soins, qui vous embellira de la tête aux pieds.

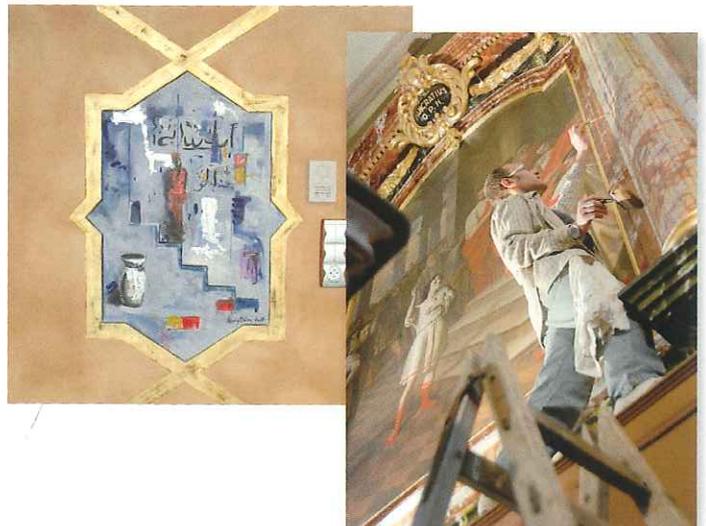
Mme DA SILVA LEITE Roselyne  
 21 rue Aulach 67170 MITTELHAUSEN  
 Téléphone : 03 69 96 74 70  
[institutdemittelhausen@sfr.fr](mailto:institutdemittelhausen@sfr.fr)  
[www.institutdemittelhausen.fr](http://www.institutdemittelhausen.fr)



## ■ Arts décoratifs – Thierry Herr

«La couleur est son écriture, sa forme résulte le rythme». Son langage est un témoignage subjectif de notre temps. Béton ciré, patine, relooking d'intérieur, arts décoratifs, fresque et trompe l'œil n'ont point de secrets pour Thierry Herr qui se fera un plaisir d'embellir votre intérieur.

Thierry HERR  
 5 rue des Tulipes 67170 MITTELHAUSEN  
 Téléphone: 03 88 69 65 45 - Port. 06 80 71 79 21  
[herr.thierry@wanadoo.fr](mailto:herr.thierry@wanadoo.fr) - [www.thierryherr.fr](http://www.thierryherr.fr)





Les rois et reines de la réception des vœux du maire.



Le traditionnel pot-au-feu a réveillé les papilles gourmandes des aînés de la commune.



... Et la sorcière du Carnaval va partir en fumée.



Osterputz : Une équipe de choc à l'assaut des déchets du ban communal.



Action de sensibilisation : 8 communes du canton ont agi ensemble pour ramasser VOS déchets.



Concert de printemps : grand final du Chœur 1001 Notes avec l'EMI.



En route pour la traditionnelle marche du 1<sup>er</sup> mai à la découverte du ban communal.



Suite aux orages du mois de juin, l'eau a envahi la route vers Wingersheim, rendant la circulation délicate.



*De A à A+ : les maîtresses ont noté Mireille Joos qui a pris sa retraite.*



*Succès phénoménal pour le feu de la St-Jean par une magnifique nuit d'été.*



*Les anciens combattants à l'honneur lors de la cérémonie du 14 juillet.*



*Freiber, Werschtle, 14 juillet wecke un Bloosmusik : les ingrédients pour une soirée réussie.*



*Grande première à Mittelhausen : le théâtre d'impro fait son match...*



*Les bonnes sœurs des « Gendarmes de St-Tropez » en pleine action de conversion lors du Messti.*



*Le repas paroissial, une tradition bien ancrée, avec son buffet de desserts faits maison.*



*Talents cachés: le rendez-vous artistique de l'année, et son marché fermier.*

# Tel seigneur, telle religion (*cujus regio, ejus religio*)

par Jean-Claude OBERLÉ

**Avant 1480, les villages de Mittelhausen et de Hohatzenheim étaient des fiefs des seigneurs de Lichtenberg.**

## ■ Mittelhausen et Hohatzenheim unis administrativement et religieusement

Pour administrer leur seigneurie, les Hanau-Lichtenberg s'appuyaient sur une douzaine de Bailliages comme Bouxwiller, Ingwiller, Pfaffenhoffen, Brumath, Westhoffen-Balbronn... dirigés par des Baillis (voir Bulletin municipal de 2008). Les deux villages voisins de Mittelhausen et Hohatzenheim étaient intégrés au Bailliage de Bouxwiller jusqu'en 1522.

## ■ Séparation administrative en 1522



En 1522, pour des raisons politiques et stratégiques, le village de Mittelhausen fut détaché du Bailliage de Bouxwiller et rattaché au **Bailliage de Brumath** qui, depuis 1480, était sous le contrôle des **Seigneurs de Deux-Ponts-Bitche** (Zweibrücken-Bitsch).

Au moment de la propagation de la Réforme, ce détachement eut des conséquences religieuses. Alors que les idées nouvelles trouvaient un écho favorable auprès des Hanau-Lichtenberg, les Deux-Ponts-Bitche s'opposaient à la Réforme prêchée en Alsace.

## ■ Introduction de la Réforme à Hohatzenheim en 1548

Ayant épousé Eleonore von Fürstenberg, une luthérienne convaincue, Philippe IV de Hanau-Lichtenberg adopta la religion de son épouse et introduisit progressivement la Réforme dans les Bailliages sous son autorité. Après bien des oppositions du curé Augustinus resté fidèle au catholicisme, Steinach Andreas put enfin être installé en 1548 comme pasteur protestant à Hohatzenheim.

## ■ Introduction de la Réforme à Mittelhausen en 1570

En 1570, le dernier des seigneurs de Deux-Ponts-Bitche décéda et, n'ayant pas de successeur mâle, ses territoires revenaient par héritage à Ludovica Margaretha sa fille unique qui avait épousé le fils unique de Philippe IV de Hanau-Lichtenberg. La Réforme pouvait alors être introduite à Mittelhausen. Le pasteur Happersberger Johann de la paroisse de Hohatzenheim fut ainsi chargé d'âmes des deux villages de nouveau administrativement et religieusement réunis.

## ■ Séparation religieuse définitive en 1686

Une dernière séparation religieuse se produisit en 1686 lorsque sous la pression de l'administration française de Louis XIV, la paroisse de Hohatzenheim retournait au catholicisme.

À l'église de Hohatzenheim, au-dessus de la porte latérale condamnée, une inscription lapidaire rappelle cette séparation religieuse.



## Le mot de la paroisse

### Contact

Marlise Griesbaecher

Tél. 03.88.91.03.95

Un pasteur à mi-temps, un conseil presbytéral actif, un club biblique dynamique, voici quelques ingrédients pour faire vivre notre paroisse toujours en manque d'un pasteur nommé et installé dans la durée dans notre lieu de culte. Mais nous savons patience gardée, comme il est écrit dans Ecclésiaste 3 v1: «Il y a un moment pour tout et un temps pour chaque chose sous le ciel...» «un temps pour bénéficier de la présence d'un pasteur et un temps pour être dans l'attente d'un nouveau chargé d'âmes»!

Depuis cette année, notre église se réjouit de compter parmi ses paroissiens deux prédicateurs laïcs. Une formation à la faculté de théologie protestante de Strasbourg et l'obtention d'un diplôme universitaire: le Certificat d'Initiation Théologique et Homilétique (CITH),



ont permis à Nicole Arbogast et Alain Menny d'être nommés prédicateurs laïcs lors d'un culte de reconnaissance, au château de Lichtenberg.

Les enfants du club biblique ont toujours à cœur de faire partager leur enthousiasme lors



de cultes mais c'est à travers la fête de Noël qu'ils expriment leurs talents en faisant revivre les personnages de la nativité. «L'Ange de la nativité» avec sa succession de tableaux de bergers, de mages, rencontra un beau succès auprès des paroissiens qui apprécèrent aussi le délicieux vin chaud et les «wihnachtsbredle» offerts par la paroisse à la fin du culte.

L'offrande de cette soirée était destinée à un projet soutenu par les Écoles du Dimanche, concernant les enfants rwandais de Mutuntu.



### À méditer

## Le Magasin

Un jeune homme entre en rêve dans un grand magasin. Derrière le comptoir se tient un ange qui fait office de vendeur.

«Que vendez-vous?» lui demande le jeune homme

«Tout ce que vous désirez» répond l'ange avec courtoisie

Alors le jeune homme se met à énumérer:

«J'aimerais bien: la fin des guerres dans le monde, plus de justice pour les exploités, de la tolérance, de la générosité envers l'étranger, davantage d'amour dans les familles, du travail pour tous les chômeurs, plus de vie communautaire dans l'Église, et... et...»

L'ange lui coupe la parole:

- «Excusez-moi, Monsieur, vous m'avez mal compris: ici nous ne vendons pas les fruits, nous ne vendons que les graines!»

**Mir rede Elsassisch**

[www.friehjoehr.olcalsace.org](http://www.friehjoehr.olcalsace.org)

Église	d' Kerich
Pasteur	d'Pfarrer
Paroisse	d' Pfarrei
Offrande	s'Opfergald
Prière	s'Gebatt
Autel	dr Ältor

## Les Aînés Ruraux

Lors de l'assemblée générale du 11 février, les membres du Club des Aînés ont remercié leur ancienne présidente Madame Georgette Diebolt, qui désirait prendre sa « retraite ». Depuis cette date, Nicole Arbogast, plus jeune membre du club, a pris en charge le poste de présidente.

Notre club compte 48 membres dont une trentaine se réunissent régulièrement une fois par mois à la salle polyvalente pour une après-midi conviviale.



Malgré le nombre croissant de jeunes retraités, une stagnation se fait sentir au niveau de notre Club et la moyenne d'âge est assez élevée. De nouvelles recrues sont les bienvenues pour étoffer nos rencontres, partager un moment de détente inter-générationnels et aussi profiter des sorties que nous projetons de faire ensemble.

L'année 2010 n'a pas été une année riche en escapades, certains projets étant tombés à l'eau. Ce printemps nous avons participé avec d'autres clubs, à la journée de la forme à Altwiller (dans le Krumme). L'automne nous a amenés à Uhlwiller, où nous avons visité le musée du Pain en compagnie des groupes de Waltenheim et de Geudertheim. Avec beaucoup d'intérêt et de discussions quant à nos différents souvenirs, nous avons suivi le voyage du grain de blé à la miche de pain, nous avons « tracé » divers stades de la moissonneuse batteuse, dont l'invention est à attribuer à ... un alsacien d'Uhlwiller, André Grussenmeyer. Sa première batteuse est encore visible dans le musée. Après avoir perfectionné nos connaissances,

nous nous sommes rendus dans le proche village d'Uhrwiller pour déguster une excellente tarte flambée préparée par le club des aînés local.

En décembre, les membres se réuniront comme tous les ans, autour du traditionnel sapin pour fêter Noël en présence des enfants de l'école de Mittelhausen.

Récemment, un député a lancé l'idée d'une « journée de solidarité » supplémentaire pour les personnes âgées. Notre club lance également un appel à toutes personnes retraitées de venir se joindre à ses effectifs dans le but de montrer, une demie journée par mois, sa solidarité envers ceux qui nous devancent en âge.

Rencontrer les aînés ce n'est pas perdre son temps, c'est apprendre à se connaître, à s'estimer.

N'hésitez pas à tenter l'expérience, car chaque expérience a quelque chose à nous apprendre !

Nous avons présenté nos vœux à quelques « jeunes membres » de notre club en cette année 2010 :

Madame Schneider Jeanne,  
Messieurs Bohr Robert, Durst Michel et Bruckmann Jean-Jacques

D'autres nous ont quittés pour cet ailleurs que l'on dit meilleur :

Madame Peter Marguerite, ancien membre du club,

Monsieur Albert Colin, membre fondateur et président de notre club de 1985 à 1991.

### Contact

Nicole Arbogast

Tél. 03 88 51 26 08

Edmond Ackermann

Tél. 03 88 51 22 95

## Amicale des pompiers

Eh oui ! Nous sommes à nouveau à la veille d'une nouvelle année.

En 2010, la section de Sapeurs Pompiers de Wingersheim a gonflé en effectifs car un 4<sup>e</sup> corps de Sapeurs Pompiers s'est intégré : Gingsheim. Par ailleurs, Alexandre Hamm de Mittelhausen s'est porté volontaire auprès du Centre de Première Intervention de Wingersheim (CPI), portant ainsi le nombre des Sapeurs Pompiers de Mittelhausen à 4.

A ce jour, le CPI compte 30 soldats du feu qui ont assuré 49 sorties dont 12 sur la commune de Mittelhausen.

L'Amicale des Pompiers a organisé le 26 juin, par une superbe météo, sa fête du Feu de la St-Jean. Grâce au public venu très nombreux, cette soi-

Guillaume Flick et Michel Huser ont reçu la médaille de vermeil pour 25 années de service et de dévouement au sein des Sapeurs Pompiers.



Creditt photo : Alexandre Schauer

rée exceptionnelle a atteint une dimension plus grande encore que les années précédentes. Le tout dans une ambiance festive et chaleureuse. Un grand merci aux différents acteurs ayant contribué au bon déroulement de cette soirée.

Que soient également remerciées toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année, et principalement lors de la distribution de notre calendrier.

L'amicale vous donne rendez-vous le 25 juin 2011 pour son prochain Feu de la Saint-Jean.

**Contact**

Guillaume Flick Tél. 03 88 51 23 21

## École de musique

La vie de l'école de musique se déroule comme du papier à musique : cette année 15 élèves sont venus se joindre aux aînés. C'est un groupe important et ces inscriptions montrent que notre activité rayonne en dehors de notre village. L'engagement des professeurs porte ses fruits et les élèves étaient toujours aussi motivés lors des auditions en février et en juin. En 2010, lors de l'audition finale nous voulions que ce soit davantage un concert offert aux parents et à l'auditoire.



Les élèves ont montré leur talent lors des interprétations individuelles, en duos, ou au piano à quatre mains, et leur travail fut récompensé par de nombreux applaudissements.

Les cours de guitare, percussion, clavier, piano, trompette, saxophone, flûte traversière, accordéon et clavier sont répartis sur la semaine et ont lieu à la mairie.

**Contact**

Corinne DIEBOLT Tél. 03 88 51 44 74  
Port. 06 89 16 18 38

## EMI

Une année en plus, une petite année, petite différence, mais de grande importance. Eh oui 2011 sera une année anniversaire pour notre association.

La vingtième année, à cet âge tout est possible, la vie est belle, l'insouciance du lendemain, la musique à donf, peu importe le style pourvu que l'on s'éclate.



Tout doucement la raison s'installe, la réflexion et l'interprétation musicale change. Le voisin du pupitre n'entend plus de la même façon, il ne joue ni interprète plus de la même façon. Le corps, son rayonnement, sa vitalité, toute cette énergie monte en puissance, s'affine et le virus Passion Musique se développe.

Depuis ses premiers Tons le répertoire de l'EMI a beaucoup évolué. La progression logique et naturelle était évidente. Mais à 20 ans ? Effectivement les choix musicaux restent très ouverts et c'est tant mieux.

Je reste convaincu que cette formation de l'Ensemble Musical Intercommunal de Mittelhausen et en-

virus saura vous donner des instants de partage inoubliables pour les prochaines années à venir.

La prochaine rencontre entre vous cher public et l'Emi est fixée au dimanche 11 avril 2011 pour le concert de printemps en l'église de Mittelhausen.

L'ensemble des musiciens, le comité et moi-même vous remerciant de votre présence lors de nos prestations et se projettent en 2011 en vous souhaitant

« *Alles Guete un viel mussic em neuje johr* »

Musicalement

**Contact**

André Diebolt

Tél. 06 77 73 63 81

## Chœur mille et une notes

L'année écoulée vous est contée en photos qui résument, bien mieux que du texte, notre activité. Mais que faisons-nous à Mille et une Notes ? En premier, nous conjugons le verbe chanter à tous les temps, puis d'autres verbes comme partager, se bouger, boire et manger, rigoler et bientôt voyager... Pour ceux qui souhaitent de plus amples renseignements et découvrir notre chorale, venez nous rencontrer le temps d'une répétition (mardi soir à 20h20 à la mairie) ou lors d'un prochain concert. Cet automne, deux nouveaux choristes ont rejoint nos rangs ce qui porte notre effectif à 24 membres. Merci à toutes les bonnes volontés qui animent et font vivre notre association et merci à vous, fidèle public, pour votre soutien lors de nos concerts.

**Contact**

Claudine Litt

Tél. 03 88 51 20 32



## Association Sports et Loisirs

Les nombreuses animations organisées par les différentes associations à la salle des fêtes rythment la vie du village au gré des saisons : conférences, assemblées générales, expositions, théâtre, cinéma, soirées jeux, Messti, Carnaval, Halloween, repas paroissial... Notre salle des fêtes peut bien sûr toujours vous être mise à disposition pour vos fêtes de familles - sans animation musicale (pour la location de la salle, s'adresser à Danielle Barouillet tél. 03 69 22 61 79). Merci à Raymond Schneider pour la gestion de la salle et le travail accompli durant l'année écoulée.

### Les grands moments de cette année 2010

- Dimanche 14 février, la semaine du Carnaval a débuté à Mittelhausen et s'est poursuivie à Hochfelden et à Bossendorf sous le thème « *Fées, Sorcières, Anges et Démons* ». Atelier de maquillage, défilé dans les rues du Village, goûter préparé par « l'association des Petites mains d'Ettendorf », spectacle présenté par deux jeunes animateurs de l'Animation Jeunesse de la Communauté de Communes. En clôture, un grand feu qui a emporté la sorcière du Carnaval.
- Dimanche 28 février, l'Assemblée Générale, ouverte à tous les membres et acteurs de la vie de l'association, s'est terminée par un déjeuner.
- Samedi 20 mars le fameux Osterputz, le grand nettoyage de printemps. Nos détritiques et ordures en tous genres sont venus grossir le tas des huit autres villages participants à cette action intercommunale. Après la pesée, nous avons exposé notre récolte commune près de la gendarmerie à Hochfelden. Grâce à des banderolles préparées par les jeunes, cette action a permis une opération de sensibilisation à l'impact des gestes quotidiens indécents sur la nature et indirectement sur les générations futures.
- Le dimanche 25 avril, la Fête des Jeux s'est invitée à Mittelhausen avec le concours de l'Animation jeunesse de la Communauté de Communes. La bibliothèque était aussi de la partie avec la lecture de contes.
- La marche du 1<sup>er</sup> mai. Empruntant les nouveaux chemins réalisés dans le cadre du remembrement, nous sommes allés découvrir un des sites de fouilles archéologiques vers Gougenheim. La « pause bretzel » sur les hauteurs des collines du Vorderen Berg, encore vierge de toute infrastructure ferroviaire, nous a donné les forces nécessaires pour arriver à la salle et y déguster la traditionnelle soupe aux pois avec ses saucisses.
- Samedi 29 mai nous avons accueilli la marche nocturne « Rand'O Folies » organisée par l'AIPZ dans le cadre des festivités à l'occasion de l'ouverture d'un tronçon du Chemin de Grande Randonnée.
- Le 9 octobre a été le moment d'un événement culturel nouveau. Grâce à Jacques Bruckmann et l'association Interface, nous avons découvert les Matchs d'Improvisation Théâtrale. Sur scène comme dans les gradins tout le monde a été enchanté de cette soirée.
- Le 10 octobre, le Messti avait pour thème « Voiture et Cinéma » et deux invités de marque : le soleil et l'association Retroencard avec une trentaine de belles voitures anciennes. L'orchestre de l'EMI, les troupes à pied et les voitures ont défilé sous de précieux commentaires tant mécaniques que cinématographiques.
- Cette année la soirée Halloween a battu son plein. Bonbons, gâteaux et chocolat chaud ont ravi les nombreux enfants enchantés par les « kamishibais » présentés par Olivier Guérard.



- Les activités sportives pour adultes, animées par Isabelle Kern, ont lieu désormais le mardi soir pour la « Gym active » et le vendredi soir pour la « Gym douce ».

Un grand merci à tous les acteurs de nos réussites en cette année qui s'achève. Merci aussi, à vous tous, qui nous soutenez tout au long de l'année.

Pour 2011, nous vous proposerons un Match d'Improvisation théâtrale « Franco/alsacien » en février puis le Carnaval nous engagera sur une nouvelle année bien animée et pleine de bons moments à partager.

Contact  
**Alain Menny**

Tél. 09 75 27 65 38  
asl.mittelhausen@orange.fr

## Association Arc-en-ciel

L'association Arc-en-Ciel a confirmé durant l'année 2010 son objectif de participer concrètement à la protection de l'environnement. En inscrivant sa démarche dans une optique des plus actuelles, puisque l'année 2010 a été désignée année de la biodiversité, Arc-en-Ciel se veut résolument progressiste.

Au travers du thème, la conférence de printemps a permis à un public nombreux de découvrir le mystérieux et très discret « chat sauvage » ou chat forestier : une information précieuse permettant d'apporter une petite pierre à l'édifice de la connaissance de la nature. D'autant qu'elle a été remarquablement présentée par Fabrice Cahez, photographe naturaliste passionné, pour qui la salle des fêtes de Mittelhausen n'a plus de secret.

Au travers des différentes journées « grand air » dans les vergers qui vous ont été proposées, ouvertes à tous puisqu'elles ne sont pas exclusivement réservées aux membres d'Arc-en-Ciel, un autre type d'information vous est apportée. Ces moments sont de remarquables moyens pour les participants de découvrir le bien fondé de l'engagement pour des actions concrètes de protection de l'environnement. Ce sont également des journées mémorables qui s'inscrivent dans nos cœurs, en raison de la convivialité de ces moments de partage.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer à ces activités en 2010, et qui ont quelques regrets, ils auront l'occasion de se rattraper. Notre programme de l'année 2011 sera bien pourvu pour de nouveaux rendez-vous dans les vergers,



et nous l'espérons pour des conférences intéressantes. Nous vous suggérons de vous noter la date du 9 juillet sur vos calendriers, pour la fête aux vergers.

« Emotion Vietnam », un film de Raymond Wieser, vous a été présenté à l'occasion de la conférence d'automne. La présentation de ce voyage à travers un pays magnifique, mais également meurtri par des années de guerre, a permis à l'association Arc-en-Ciel de soutenir l'action humanitaire que porte « Poussière de Vie ». Ce film nous a plongés dans un environnement très différent du nôtre, dans lequel on peut retenir la magnifique leçon du courage humain et de la tolérance pour le vivre ensemble.



L'exposition des « Talents cachés » est toujours un moment fort de l'automne pour l'association Arc-en-Ciel, et une animation bien fréquentée à Mittelhausen. Pour peu que la météo soit de la partie, cette manifestation draine un large public vers la salle des fêtes et depuis quelques années maintenant vers la rue des roses, qui devient piétonne pour l'occasion. Flâner, admirer et déguster sont les maîtres mots de la journée.

La soirée de la Saint Nicolas est le dernier rendez-vous de l'année proposé par l'association, ce cadeau offert par l'association Arc-en-Ciel aux enfants de Mittelhausen se veut être un symbole de paix qui nous rassemble au cœur de la nuit. Une lueur d'espoir.

Nous remercions tous ceux qui nous ont témoigné leur soutien et leur engagement durant cette année.

### Contact

Tharcisse Saenger

03 88 51 40 03



**Les Associations de Mittelhausen vous remercient pour le soutien apporté tout au long de l'année et vous souhaitent une Bonne Année 2011**



## École

Il était une fois... une malle d'où se sont échappés des contes. Ces mots ont accompagné l'année scolaire 2009/2010 et ont permis aux élèves de voyager dans l'univers littéraire des contes.

À travers la découverte ou redécouverte des contes traditionnels, les élèves du Regroupe pédagogique intercommunal de Mittelhausen-Hohatzenheim ont développé des compétences en lecture, en écriture et ont pu laisser libre cours à leur imagination.

L'année a été ponctuée de sorties pour étoffer ce thème : « Sortilèges et petits pois » à l'Espace Rohan à Saverne, mais aussi un conte musical « Darius » au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg. Pour valoriser les travaux réalisés par les élèves, une exposition s'est déroulée à Hohatzenheim au mois de mai où les parents sont venus nombreux pour se replonger dans les contes de leur enfance : ils ont ainsi pu retrouver Hansel et Gretel, les Trois petits Cochons et parfois rencontrer d'autres personnages moins connus.

La rentrée 2010/2011 a été placée sous le signe du changement en maternelle puisque suite au départ de Mireille Joos à la retraite, Sandra Schaeffer a pris le relais en tant qu'ATSEM et accompagnatrice du bus. En élémentaire, Anne Muller a repris le travail à temps complet.



La nouvelle Atsem, Sandra Schaeffer, qui a pris ses fonctions à la rentrée 2010.

### Les effectifs sont les suivants :

- 24 élèves en cycle 1 (maternelle) avec Mme Wiest.
- 13 élèves en cycle 2 (CP-CE1) avec Mme Muller-Debes.
- 18 élèves en cycle 3 (CE2-CM1-CM2) avec Mme Jacob à Hohatzenheim.

Les nouveaux projets de l'année à venir sont : la musique et les musiciens en maternelle, le monde du cirque pour les cycles 2 et 3 avec une classe découverte en externat au Jardin des Deux Rives à Strasbourg. Tout le RPI participera également à une correspondance avec des élèves allemands.



Les maîtresses, Marina Jacob, Valérie Wiest et Anne Muller-Debes entourant Mireille Joos qui a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2010.



## Ordures Ménagères

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé, conformément à la loi du 3 août 2009, l'instauration prochaine de la redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets.

### Qu'est-ce que la redevance incitative ?

Les élus ont choisi le système de collecte appelé « à la levée » c'est-à-dire que les usagers paieront une redevance en fonction du **nombre de présentations de leur bac à la collecte**. Cette redevance incitative est basée sur la production de déchets du ménage et s'inspire du principe « pollueur-payeur ». C'est donc un outil économique d'incitation à la prévention des déchets, au tri, au compostage et au recyclage.

La redevance incitative comprend une part fixe et une part variable. La part variable dépendra du nombre annuel de levées du bac. Un nombre minimal de levées par an sera toutefois facturé pour, d'une part, éviter que ne se développent des comportements inciviques et pour, d'autre part, faire face à un certain nombre de frais incompressibles.



### Qu'est-ce qui changera pour vous ?

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, des changements importants auront lieu.

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque foyer sera équipé gratuitement d'un **bac d'une contenance unique de 140 l** muni d'une « puce électronique » permettant son identification et un suivi annuel. La distribution de ces nouveaux bacs à déchets ménagers va s'opérer au printemps 2011 (mai/juin). La Communauté de Communes restera propriétaire du parc.

#### PAPIER-CARTON et FLACONNAGE PLASTIQUE

Les **anciennes poubelles** – qui sont la propriété des usagers – seront **réutilisées pour la Collecte sélective en porte à porte**. Vous pourrez donc mélanger dans **ce bac** le papier, les cartons, les bouteilles et flaconnages plastiques, mais pas le verre. Pour éviter toute confusion et enrayer des habitudes ancestrales, un autocollant jaune sera apposé sur votre **ancienne poubelle**. Le ramassage de ces matières recyclables (papier/plastique) aura lieu tous les 15 jours. La présentation de votre poubelle à cette collecte sélective est libre, elle ne sera pas comptabilisée mais la collectivité espère récupérer un tonnage plus important de matières valorisables.

#### VERRE



Les **points d'apports volontaires** dans chaque commune seront réorganisés et réservés exclusivement au verre.

Retenez donc qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012 la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sera **calculée en fonction du nombre de fois où le bac sera présenté à la vidange**.

La période du **1<sup>er</sup> juillet 2011 au 31 décembre 2011** sera une **période Test** pour l'ensemble du dispositif. Elle sera l'occasion d'effectuer des contrôles renforcés, de sensibiliser le public et d'ajuster nos orientations avant l'entrée en vigueur officielle de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette mise en œuvre provisoire au 2<sup>e</sup> semestre 2011 servira d'opportunité pour une facturation comparative (à blanc) basée sur l'utilisation du service avec la facturation traditionnelle en 2011 encore basée sur la composition des ménages.

Par ailleurs les systèmes de paiement tels que prélèvement automatique ou mensualisation seront opérationnels.

### Quels sont les Objectifs ?

- ✓ Réduire les déchets à la source.
- ✓ Inciter au tri.

- ✓ Protéger et préserver l'environnement pour nos enfants.
- ✓ Valoriser les matières recyclables.
- ✓ Mettre à disposition des administrés les moyens pour répondre aux attentes des pouvoirs publics.
- ✓ **Maîtriser le coût de collecte et d'élimination des déchets.**
- ✓ Disposer d'un meilleur suivi de la production des déchets et des filières de récupération.
- ✓ Faciliter la gestion.

## Y a-t-il des recommandations ?

- Triez au mieux le verre, le papier, le carton et les bouteilles/flaconnages plastiques.
- Si possible, faites un compostage minimum avec vos déchets verts et déchets organiques (restes alimentaires, épluchures de légumes, etc...).
- Pour optimiser le service et contribuer à la maîtrise des coûts, il vous est vivement recommandé de **présenter la poubelle des ordures ménagères à la collecte uniquement lorsqu'elle est pleine.**

## Et les déchetteries, dans tout cela ?

D'autres mesures sont à l'étude pour mieux maîtriser cette filière, comme par exemple :

- le contrôle – non payant – des accès en déchetteries
- l'installation de portiques d'entrée
- la remise de badges d'entrée aux usagers permettant d'identifier et de quantifier les utilisateurs du service
- la collecte des déchets dangereux des ménages (solvants, etc.)

## Collecte des encombrants : c'est fini !

Avec la mise en place prochaine de la redevance incitative, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé de **supprimer la collecte des encombrants à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2011**. Cette décision était souhaitée depuis quelques années en raison de l'exploitation de 2 déchetteries sur le territoire.

Dorénavant, les particuliers seront invités à déposer leurs déchets encombrants directement à la déchetterie de Bossendorf ou de Mutzenhouse.

	<b>MUTZENHOUSE</b> (à côté du terrain de football de Hohfrankenheim)	<b>BOSENDORF</b> (sortie Bossendorf RD 108, direction A4)
Lundi	8h - 12h	Fermé
Mardi	Fermé	15h - 19h
Mercredi	8h - 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	15h - 19h
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

## Les Bouchons de l'Espoir

Durant l'année 2010, l'association «Les Bouchons de l'Espoir 67» a récolté :

- 56,7 tonnes de bouchons plastiques,
- 6 tonnes de bouchons de liège,
- 10 tonnes de capsules de fer
- 500 kilos de bouchons de aluminium.

Un important travail de tri et de conditionnement est réalisé à notre siège social à Scherlenheim ; Ce travail, entièrement bénévole, nous a permis de répondre positivement à 11 demandes d'aides à des personnes handicapées (achat de fauteuils roulants ou de matériels de loisir, etc...) pour un montant total de 9600 €. Ainsi nous avons pu participer à l'amélioration de la vie quotidienne de personnes handicapées sur notre territoire, et par la revalorisation des déchets, participer à la protection de notre environnement.

L'association vous remercie tous pour votre soutien dans cette action de solidarité et de protection de l'environnement.

Nous vous informons que nous ne prenons plus ni les boites de conserve ni les canettes en fer ou en aluminium, en raison de l'arrêt de cette filière. Merci de ne plus en mettre dans les collecteurs à bouchons.

Nous vous souhaitons d'agréables Fêtes de Noël et vous adressons nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année et comptons sur vous pour une très abondante récolte de bouchons pour l'année à venir.

Association Bouchons de l'Espoir  
Président: Cyrille Hausser  
23 rue principale 67270 SCHERLENHEIM  
Tél. 03 88 91 91 93 ou 06 24 09 29 81  
**president@bouchonssoir67.fr**  
[www.bouchonssoir67.fr](http://www.bouchonssoir67.fr)



**Vous êtes  
propriétaire ?**



**Vous possédez  
une maison caractéristique  
du patrimoine  
Alsacien ?**

**Avec le label de la Fondation du Patrimoine, réalisez une restauration de qualité et défiscalisez 50 à 100% de vos travaux.**

Le label de la Fondation du Patrimoine peut être attribué, sous certaines conditions aux propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux de restauration ou de réhabilitation d'un élément bâti, non protégé par l'État, et faisant partie du patrimoine de proximité (ferme, logis, pigeonnier, grange, lavoir, moulin...).

**Qui est susceptible d'obtenir ce label ?**

Toute personne physique assujettie à l'impôt sur le revenu, les sociétés transparentes (SCI, GFR, SNC...) sous certaines conditions, les copropriétés et indivisions.

**Pour quels types d'immeubles ?**

Les édifices visibles de la voie publique, particulièrement représentatifs du patrimoine local.

- Les immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité, situés en zone rurale et urbaine ;

- Les immeubles habitables les plus caractéristiques du patrimoine rural ;
- Les immeubles habitables et non habitables situés dans les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architecturale, Urbain et Paysager)

**Pour quels types de travaux ?**

Des travaux afférents au clos et couvert de bâtiment (toitures - couvertures et charpentes - façades, huisseries, menuiseries extérieures, etc.) ayant reçu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France. Les honoraires d'architecte sont éligibles.



### LES AVANTAGES FISCAUX

Avec le label, vous pourrez déduire :

→ **de votre revenu global imposable**, si l'immeuble ne produit pas de revenus :

- 50% du montant TTC des travaux de restauration ;
- 100% du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20% de subventions – le montant défiscalisable est calculé net de subventions.

→ **de vos revenus fonciers** lorsque l'immeuble est donné en location :

100% du montant des travaux TTC, sans application du seuil de 10 700 euros.

Le propriétaire dispose de cinq ans pour effectuer les travaux et déduire chaque année de son revenu imposable, les travaux payés dans l'année.

**Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention du label.**

### Renseignez-vous !

Fondation du Patrimoine, Délégation Alsace, 9 • Place Kléber • 67 000 Strasbourg  
Tél. 03 88 22 32 15 - Fax. 03 88 22 24 94

delegation-alsace@fondation-patrimoine.com

<http://www.alsace.fondation-patrimoine.org>

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN AU 67 DE VOS VIES



**Vous êtes propriétaire**  
**LOUEZ VOTRE LOGEMENT**  
**SANS RISQUE GRÂCE À LA**

### **GRL 67**

Afin de développer une offre d'habitat répondant aux besoins des Bas-Rhinois dans leur parcours résidentiel, le Conseil général vient de mettre en place un dispositif de garantie des risques locatifs «GRL 67». Ce dispositif permet de garantir les revenus locatifs des bailleurs du parc privé qui souscrivent cette GRL, dans le cadre de locataire répondant à des conditions d'accès déterminées.

Cette GRL, contrat d'assurance universel, couvre tous les risques liés à la location de votre bien immobilier : impayés de loyers et de charges dans la limite de 70 000 €, dégradations locatives éventuelles et frais de contentieux.

Pour tout renseignement s'adresser  
au Conseil Général du Bas-Rhin,  
Direction de l'habitat Hôtel du Département  
67964 Strasbourg Cédex 9  
Tél. 03 69 20 75 98 • [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)  
[logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr)



[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

## **ASADR 67**

L'Association de Sauvegarde Alsace Déchets Rohrbach 67 milite depuis plusieurs années pour la fermeture du centre de stockage de déchets ultimes du ROHRBACH à Hochfelden exploité par la Société Sita.

Pour tout renseignement : ASADR 67, 1 impasse de la Forêt, 67270 Hochfelden. Tél. 03 88 91 74 05 – [asadr67@asadr67.eu](mailto:asadr67@asadr67.eu) - [www.alsace.dechets.fr](http://www.alsace.dechets.fr)

## **Association pour le dépistage organisé du cancer colorectal en Alsace**

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus graves et les plus fréquents, tout particulièrement en Alsace qui a le record de France. Dans notre région, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Il est diagnostiqué chez 1162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers, plutôt rare avant 50 ans, augmente.

Ce cancer se développe le plus souvent à partir de petites excroissances dans l'intestin appelées polypes, qui peuvent se transformer en cancer après une dizaine d'années. Ces polypes peuvent saigner. Invisibles à l'œil nu ces traces de sang peuvent être détectées par un simple test de recherche de sang dans les selles (RSOS). Lorsqu'on diagnostique un polype, on peut l'enlever et éviter ainsi qu'il se transforme en cancer. Lorsqu'on diagnostique un cancer au début, les chances de guérison sont très importantes. Alors que diagnostiqué tardivement, les traitements sont lourds et les chances de guérir moindres.

La campagne de dépistage a débuté en novembre 2009 dans notre commune. «Pour être efficace, la participation doit dépasser 50 %. Malheureusement, les hommes et en particulier ceux de moins de 60 ans qui sont le plus exposés, participent moins».

Tous les médecins généralistes sont prêts à vous remettre le test de dépistage, qui est gratuit. Alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans.

### **Faites le test tous les 2 ans !**

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une alimentation saine !

Il faut manger plus de légumes et de fruits frais et moins de viandes et de graisses animales.

Adeca Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 – 68008 COLMAR CEDEX – Tél. 03 89 12 70 13 – [secret@adeca-alsace.fr](mailto:secret@adeca-alsace.fr) – [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr)



## Naissances

- BOLLENDER Noa le 8/09/2010
- OSTER Noémie le 10/12/2010

*\* Toutes nos félicitations aux heureux parents \**

## Mariages



- SCHNELL Angélique et LOUIS Antoine le 19 juin 2010 à Mittelhausen

*\* Tous nos vœux de bonheur \**



- STOEFFLER Claudia et URBAN Michaël le 24 juillet 2010 à Mittelhausen

## Décès



- DIETZ née BARTHEL Elisabeth
- PETER née LIENHARD Marie
- BOLLENDER Noa
- COLIN Albert
- NORTH née WALTHER Caroline

le 18 septembre 2010 à Strasbourg  
le 20 septembre 2010 à Haguenau  
le 09 octobre 2010 à Strasbourg  
le 29 novembre 2010 à Brumath  
le 11 décembre 2010 à Strasbourg

*\* Nos sincères condoléances \**

## Anniversaires et Jubilés

### 70 ans (1940-2010)

- M<sup>me</sup> LIENHARD née SCHNEPP Marguerite

### 75 ans (1935-2010)

- M<sup>me</sup> ACKERMANN née BALTZER Marguerite
- M<sup>me</sup> BIEDMA MARQUEZ née GOMEZ HARO Josefa
- M<sup>me</sup> BRAUNBARTH née HAAR Madeleine
- M<sup>me</sup> DIEBOLT née ESSNER Marie-Rose
- M. DIEMERT Jean-Paul
- M<sup>me</sup> GENZWURKER née PETER Denise
- M. GENZWURKER Jean-Pierre
- M. SIMON Jean
- M<sup>me</sup> SIMON née LICHTENTHALER Marline

### 80 ans (1930-2010)

- M. BRUCKMANN Jean-Jacques
- M. DURST Michel
- M<sup>me</sup> HEYWANG née RUCK Marie
- M<sup>me</sup> KAERCHER née GROSSKOST Anne
- M. KAERCHER Gérard
- M. MULLER Robert
- M<sup>me</sup> SCHAEFFER née RUCK Marie

### 85 ans (1925-2010)

- M<sup>me</sup> AUGUSTIN née WEBER Françoise
- M<sup>me</sup> BOHR née DIEMER Louise
- M. BOHR Robert
- M. MULLOT Raymond

- M<sup>me</sup> STUCK née GUENTHER Frieda

### 90 ans (1920-2010)

- M<sup>me</sup> BEST Marguerite
- M<sup>me</sup> LIENHARD née GERING Marie
- M<sup>me</sup> SCHNEIDER née FLICK Jeanne

### Doyens d'âge

- M<sup>me</sup> DIETRICH née HELMSTETTER Mathilde (18.07.1911)
- M. JACOB Charles (06.05.1921)

### Déclaration de vos changements de domicile

Nous vous rappelons que que les déclarations de changement de domicile sont obligatoires en Alsace-Moselle en vertu d'un texte de base sous forme d'un décret du 22 décembre 1789, repris par les autorités allemandes en 1883 et modifié par des arrêtés préfectoraux de 1929 et 1937. La population est invitée à se conformer à cette formalité, surtout pour éviter les désagréments, par exemple au niveau de la facturation des ordures ménagères, en signalant les arrivées et les départs des personnes et notamment des enfants dans les foyers.

### Passeports biométriques

Les demandes de passeports biométriques doivent être déposées (sans condition de domicile), exclusivement dans l'une des 31 communes retenues, et notamment près de chez nous : Bischheim, Bischwiller, **Brumath**, Eckbolsheim, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Ostwald, Saverne, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, **Truchtersheim**, **Vendenheim**, Wasselonne. Les passeports seront remis par le maire qui aura reçu la demande correspondante.

Par contre, les demandes de cartes d'identité restent à déposer à la mairie du domicile.

### 16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez-vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents pour vous faire recenser. Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits. **Une attestation de recensement vous sera délivrée** : elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

**Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg**: Tél. 03.90.23.37.52

e.mail : [bsn-str@dsnsa.defense.gouv.fr](mailto:bsn-str@dsnsa.defense.gouv.fr)

Site internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)



### Collecte de Don du sang en 2011

22 mars et 27 septembre à

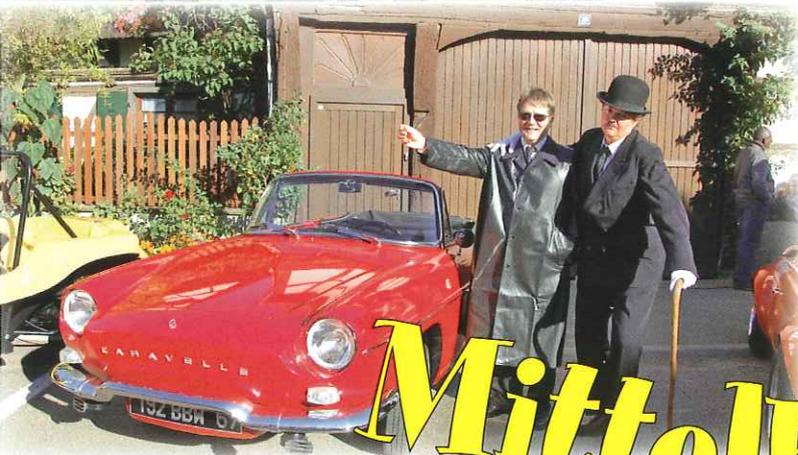
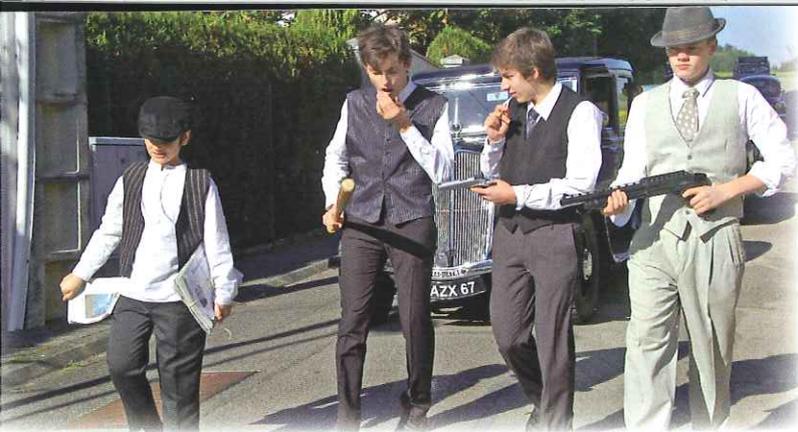
**MITTELHAUSEN**

18 janvier, 24 mai, 26 juillet, 29 novembre à

**WINGERSHEIM**

# Calendrier des Manifestations 2011

8.01.	Collecte de sapins	Commune
14.01.	Réception Vœux du Maire	Commune
16.01.	Fête de Noël des Aînés	Commune
29.01.	Journée verger : taille des arbres fruitiers, plantations, débroussaillage, rangement des produits de coupe	Arc en Ciel
26.02.	Match d'Improvisation Théâtrale	ASLM Mittelhausen
27.02.	Défilé masqué carnavalesque - Thème : « les saisons, le printemps chasse l'hiver » en partenariat avec Hochfelden et Bossendorf	ASLM Mittelhausen
19.03.	Osterputz (nettoyage de printemps)	ASLM Mittelhausen
19.03.	Conférence de printemps	Arc en Ciel
26.03.	Journée verger : taille des arbres fruitiers, débroussaillage, etc...	Arc en Ciel
10.04.	Concert de printemps à 17h en l'église de MITTELHAUSEN. Entrée libre, plateau	Chœur Mille et une notes et l'EMI
1 <sup>er</sup> .05.	Marche du 1 <sup>er</sup> mai	ASLM Mittelhausen
15.05.	Sortie découverte, marche familiale	Arc en Ciel
10.06.	Fête de l'école	École
25.06.	Feu de la St Jean	Amicale des pompiers
9.07.	Journée verger : « Gordefesch - la fête aux vergers »	Arc en Ciel
13.07.	Fête nationale	Commune
18.09.	Sortie découverte, marche familiale	Arc en Ciel
8.10.	Journée verger : ramassage de pommes, fabrication de jus	Arc en Ciel
9.10.	Messti	ASLM Mittelhausen
22.10.	Conférence d'automne	Arc en Ciel
31.10.	Grande Fête d'Halloween	ASLM Mittelhausen
6.11.	Repas paroissial	Paroisse
13.11.	Exposition « Talents cachés »	Arc en Ciel
26.11.	Banque Alimentaire : mairie ouverte de 10h à 12h	Commune
26.11.	Journée verger : taille des arbres fruitiers, débroussaillage, etc...	Arc en Ciel
4.12.	Soirée fête des enfants : Saint Nicolas	Arc en Ciel



# Mittelhausen



# en voiture... le cinéma

